



Innovation, Science and
Economic Development Canada

Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

**DEMANDE D'INFORMATION POUR L'INITIATIVE DE PARTENARIAT SUR L'ÉCOSYSTÈME ET LES
DONNÉES DU CADRE DE MESURE DU RENDEMENT DES ACCÉLÉRATEURS ET DES
INCUBATEURS D'ENTREPRISES**

POUR LA PÉRIODE ALLANT D'AVRIL 2024 À MARS 2029

** Février 2024



TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	1
2.	Terminologie	1
3.	Services recherchés	1
4.	Capacités du répondant.....	2
5.	Interaction avec les répondants, évaluation des réponses et suivi.....	3
6.	Produits livrables	3
7.	Demandes de précisions	3
8.	Conclusion.....	3



1. INTRODUCTION

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) émet cette demande d'information afin d'évaluer la capacité et la disponibilité des fournisseurs (dont les organisations, les partenariats ou les particuliers) du secteur des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises (AIE) du Canada à fournir des services de partenariat de l'écosystème et de collecte de données, ou les deux, requis dans le cadre de l'initiative de partenariat sur les données et l'écosystème concernant le cadre de mesure du rendement des accélérateurs et incubateurs d'entreprises (CMR des AIE).

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. La présente demande d'information ne donnera pas lieu à un contrat ni à une mesure d'approvisionnement. Dans leur réponse, les candidats doivent expliquer leur capacité à faciliter le travail décrit dans la présente demande d'information et non pas à créer des séances ou des programmes de formation. Les réponses reçues aideront ISDE à décider de la publication et du contenu d'une demande de propositions (DP).

Les sections suivantes fournissent à la fois des renseignements généraux sur l'intention et des indications précises sur les techniques et les capacités recherchées dans le cadre de cette demande d'information.

2. TERMINOLOGIE

Les parties intéressées doivent prendre note des termes suivants utilisés dans la présente demande d'information :

- « doit » indique une exigence;
- « devrait » indique une préférence;
- « peut » indique une option;
- « AIE » signifie accélérateurs et incubateurs d'entreprises;
- « CMR des AIE » renvoie à cadre de mesure du rendement des accélérateurs et incubateurs d'entreprises;
- « devra » indique une déclaration d'intention ou de fait.

3. SERVICES RECHERCHÉS

ISDE souhaite s'assurer les services d'un fournisseur, y compris des organisations, des offres de soumissions conjointes, des partenariats ou des particuliers, en mesure de codiriger l'initiative du CMR des AIE pendant sa prochaine phase et d'en assurer le succès continu. Les exigences relatives au CMR des AIE relèvent de deux volets :

1. Partenaire de l'écosystème des AIE : L'organisation sélectionnée soutiendra les activités de promotion du CMR d'ISDE, augmentera la participation de la communauté des AIE et des organisations régionales, et s'engagera auprès des organismes publics et privés pour soutenir et encourager l'harmonisation des pratiques de reddition de comptes. Le partenaire de l'écosystème des AIE doit aussi échanger avec la communauté des AIE, par l'intermédiaire de groupes de travail sur le CMR des AIE, pour déterminer la meilleure façon de maximiser la valeur des données du CMR pour la communauté des AIE et pour proposer à ISDE des activités réalistes à cet égard.
2. Partenaire de collecte de données du CMR : L'organisation sélectionnée pour agir comme partenaire de collecte de données du CMR devra mettre en place un outil de collecte de données, proposer un processus adapté de collecte des données d'enquête du CMR, aider les participants des AIE à soumettre leurs données et à les mettre en commun avec d'autres participants, ISDE et Statistique Canada, et ce en respectant les exigences de confidentialité du projet et les conditions d'utilisation des données. Le partenaire de collecte de données du CMR doit montrer qu'il est en mesure de protéger la confidentialité des données des clients et de conserver ces données en toute sécurité sur des serveurs situés au Canada. Si cela est nécessaire pour promouvoir le projet ou mobiliser des intervenants, en collaboration avec les responsables de projet d'ISDE et le partenaire de l'écosystème des AIE, le partenaire de collecte de données du CMR peut devoir



assister ou participer à des ateliers. Tous les travaux exécutés dans le cadre du présent marché, incluant tous les outils de plateformes et le matériel connexe (y compris les guides de formation, le soutien technique, les conditions d'utilisation et tout autre matériel) doivent être fournis entièrement en anglais et en français.

4. CAPACITÉS DU RÉPONDANT

Tout fournisseur intéressé doit satisfaire aux exigences suivantes pour les deux volets du cadre de mesure du rendement des accélérateurs et incubateurs d'entreprises.

1. Partenaire de l'écosystème des AIE : Le partenaire de l'écosystème des AIE devra démontrer qu'il possède une connaissance approfondie de la communauté des AIE du Canada et qu'il dispose d'un réseau au sein de cette communauté à l'échelle nationale. De préférence, il doit également démontrer qu'il possède des atouts supplémentaires associés à au moins deux paliers régionaux. Les exigences minimales essentielles sont les suivantes :
 - membre actif de la communauté des AIE du Canada et leadership reconnu au sein de cette communauté;
 - expérience et connaissance approfondie des mesures de rendement économique, en particulier de l'utilisation du cadre de mesure du rendement des AIE;
 - réseau solide au sein de l'écosystème canadien d'accélérateurs et d'incubateurs, et dans le milieu plus large de l'innovation;
 - engagement démontré à l'échelle nationale, renforcé par des atouts supplémentaires associés à au moins deux paliers régionaux;
 - présentation d'un plan visant à soutenir et à développer le CMR des AIE au-delà du taux de participation actuel;
 - infrastructures et capacités nécessaires à la prestation des services de partenaire de l'écosystème à un coût respectant les limites du CMR des AIE (65 000 \$).
2. Collecte de données des AIE : l'entrepreneur sélectionné pour réaliser les travaux du partenaire de collecte des données du CMR doit posséder l'expérience et les capacités suivantes.
 - Mise en œuvre d'un outil de collecte de données à l'échelle nationale qui offre un processus pratique de collecte des données d'enquête, un soutien étendu aux participants pour la soumission de leurs données, ainsi que le partage des données avec les participants des AIE, ISDE et Statistique Canada d'une manière conforme aux exigences de confidentialité du projet et aux conditions d'utilisation des données.
 - Si cela est nécessaire pour promouvoir le projet ou mobiliser des intervenants, le répondant doit démontrer sa capacité à protéger la confidentialité des clients et à héberger en toute sécurité les données des clients sur des serveurs situés au Canada.
 - Le partenaire de collecte de données du CMR peut être amené à présenter des ateliers ou à y participer.
 - Le partenaire de collecte de données du CMR doit présenter l'infrastructure et les capacités nécessaires pour fournir des services de collecte de données à grande échelle en respectant le budget du CMR des AIE.
 - Le partenaire doit présenter un plan visant à soutenir et à développer le CMR des AIE au-delà du taux de participation actuel.
 - Tous les travaux exécutés dans le cadre du présent marché, incluant tous les outils de plateformes et le matériel connexe (y compris les guides de formation, le soutien technique, les conditions d'utilisation et tout autre matériel) doivent être fournis entièrement en anglais et en français.



5. INTERACTION AVEC LES RÉPONDANTS, ÉVALUATION DES RÉPONSES ET SUIVI

Une équipe spécialisée répondra aux questions posées dans le cadre de ce processus de demande d'information. Les réponses aux questions seront publiées avec la demande dans les deux langues officielles. Les questions et réponses sont une excellente occasion pour les répondants de demander des précisions sur tout élément figurant dans la demande d'information et de s'assurer que les soumissions sont bien conformes.

Les réponses à cette demande d'information seront évaluées par le personnel d'Innovation, Sciences et Développement économique. L'évaluation se fondera, entre autres, sur l'exhaustivité de la réponse, la capacité à répondre aux exigences de capacité dans les régions désignées, la crédibilité technique de la réponse, ainsi que l'expérience et les capacités du répondant. Dans le cadre de ce processus, ISDE se réserve le droit de demander des précisions aux répondants; ceux-ci doivent donc indiquer une personne-ressource.

6. PRODUITS LIVRABLES

Les répondants sont priés de fournir leur dossier de réponse par courriel, à l'adresse suivante : cmmbidreceiving-receptiondesoffrescgm@ised-isde.gc.ca, au plus tard Mars le 20 à 14 h (HNE).

7. DEMANDES DE PRÉCISIONS

Toute question ou tout commentaire concernant les informations contenues dans le présent document doit être adressé par courriel à l'autorité contractante suivante :

Nom : Sophie Montminy

Titre : Conseiller principal des contrats et des approvisionnements

Ministère : Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)

Téléphone : 343-542-9283

Courriel : sophie.montminy@ised-isde.gc.ca

8. CONCLUSION

Nous rappelons aux répondants qu'il s'agit d'une demande d'information et non d'une demande de propositions et qu'à cet égard, les répondants doivent se sentir libres de formuler des commentaires, des préoccupations et, le cas échéant, de proposer d'autres recommandations sur la manière dont les services de formation proposés peuvent être fournis. Les répondants sont invités à formuler des commentaires sur le contenu, le format et l'organisation du document de demande d'information. En outre, dans leur réponse à la présente demande d'information, les répondants doivent indiquer clairement toute hypothèse qu'ils souhaiteraient formuler.

Les réponses à la présente demande d'information seront réservées à l'usage officiel du gouvernement du Canada. Toutefois, les renseignements recueillis dans le cadre de la présente demande d'information peuvent influencer sur le contenu de toute demande de propositions qui en résulterait. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que les concepts fournis puissent faire partie d'un processus d'approvisionnement concurrentiel. Les réponses à la présente demande d'information ne seront pas utilisées pour préqualifier ou restreindre la participation à une future demande de propositions.

Le gouvernement canadien ne remboursera pas les dépenses engagées dans le cadre de cette demande d'information.